

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 13 - 14 mai 1999

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 6 de l'ordre du
jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/99/6-A/3
7 avril 1999
ORIGINAL: FRANÇAIS

PROJET DE DÉVELOPPEMENT APPROUVÉ PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE 1^{er} JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 1998— MALI 5941.00

Appui aux cantines scolaires

Nombre de bénéficiaires	36 300
Durée du projet	Douze mois
Volume de produits	3 034 tonnes

Coût (dollars E.-U.)

Coût total pour le PAM	2 618 729
Coût total des produits alimentaires	1 070 545

RÉSUMÉ

Le Mali est l'un des pays les plus pauvres du monde. Il est classé 171^{ème} sur 174 d'après l'Indice du développement humain du PNUD et a des indicateurs sociaux extrêmement défavorables, notamment en matière d'éducation, avec un taux brut de scolarisation de 44 pour cent. Ce taux est encore plus faible pour les filles et pour les régions du nord du pays qui ont connu des années de conflit empêchant la scolarisation des enfants. Dans le cadre de la mise en oeuvre du programme de pays à partir de 1999, le PAM entend apporter sa contribution à l'amélioration de la scolarisation des enfants des régions nord du pays.

Le présent projet constitue une phase pilote pour l'intervention dans le cadre du programme de pays. Il permettra de recueillir des données et de tester les stratégies et indicateurs de performance en vue de les affiner. Les objectifs sont: d'accroître le taux d'inscription dans l'enseignement primaire; d'améliorer la fréquentation scolaire; et de contribuer à l'accroissement plus rapide que la moyenne du taux d'inscription et de fréquentation des filles.

Le projet vise à appuyer des cantines scolaires dans les régions de Mopti, Gao et Tombouctou. Il est prévu de distribuer 7 260 000 rations à un total de 36 300 élèves. Le projet s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme décennal 1998-2008 de développement de l'éducation (PRODEC) élaboré par le gouvernement avec la participation active des populations concernées et des partenaires

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Directeur régional: M. Zejjari tel.: 066513-2201

Coordonnateur principal de programmes: L. Bjorkman tel.: 066513-2244

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2641).

